

Image not found or type unknown



Que mettre dans le contrat de mariage

Par **DOUDOU**, le **17/03/2008** à **22:42**

Bonsoir, je suis en surendettement depuis 1 ans, je viens de rencontrer quelqu'un et nous souhaitons nous marier avec un contrat de mariage.... puis je inscrire mon surendettement comme dette à ma charge si en cas où demain il y a divorce que ma compagne n'en subisse pas les conséquence.... ou bien comment faire ? merci de votre réponse